

CHAUFFAGE AU BOIS

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION Pour des travaux de rénovation ou de transformation

Contacts	
Requérant (propriétaire)	Auteur du projet
Nom:	Nom:
Adresse:	Adresse:
NPA et lieu:	NPA et lieu:
Téléphone:	Téléphone:
E-mail:	E-mail:

Versement de l'aide financière à
Titulaire du compte:
Nom de l'institution bancaire et adresse:
Numéro IBAN:

Zone réservée à l'Administration

Planning des travaux
Date début des travaux:
Date mise en service:
Coût des travaux: CHF

Bâtiment	
Parcelle n°:	N° ECA:
Rue / lieu-dit:	Année de construction:
Affectation (selon SIA 380/1): <input type="checkbox"/> habitat collectif <input type="checkbox"/> habitat individuel <input type="checkbox"/> autre:	
Surface de référence énergétique (SRE): m ²	

Caractéristiques de l'installation	
Combustible: <input type="checkbox"/> bûches <input type="checkbox"/> pellets <input type="checkbox"/> plaquettes <input type="checkbox"/> autre:	
Filtre à particule: <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Marque et type:	
Fabricant de la chaudière:	N° homologation Energie-bois Suisse:
Désignation du modèle:	Volume accumulateur d'eau: L
Puissance totale: kW	Puissance/ SRE: W/m ² de SRE
Ancienne énergie:	Energie d'appoint au bois:
<input type="checkbox"/> Nouvelle installation <input type="checkbox"/> Remplacement d'un chauffage au bois existant	

Documents à joindre à la demande
<input type="checkbox"/> Offre du fournisseur des équipements incluant prix, descriptif technique, plan et schéma de l'installation
<input type="checkbox"/> Copie du dossier de demande de subvention cantonale et de la décision y relative, le cas échéant
<input type="checkbox"/> Copie de la dernière facture d'électricité du requérant

Documents à transmettre pour le versement de la subvention

Copie des factures nominatives acquittées des travaux

Photographies de l'installation

Copie du contrat d'entretien de l'installation

Conditions d'octroi

Habitat individuel, collectif ou bâtiment commercial:

Chaudière à bûches:
Forfait de CHF 3'000.-

Chaudière à pellets ou plaquettes:
< 25 kW: CHF 5'000.-
> 25 kW: CHF 2'500.- CHF + 100.-/kW
> 50 kW: CHF 7'500.-

- Filtre à particule obligatoire.
- Chaudière bicomcombustible exclues.
- Chaudière avec label d'Energie-bois Suisse.
- Puissance maximale subventionnée de 70 W/m².
- Uniquement chauffage central avec réseau de distribution de chaleur (poêle et cheminée d'appoint exclus).
- Uniquement pour des bâtiments existants.
- Uniquement pour remplacement de chaudière au mazout ou au gaz.
- Pas pour remplacement de chaudière bois ou chaudière bicomcombustible.
- Octroi dans la limite du budget disponible.

Procédure

- La demande est à adresser à la Déléguée à l'énergie **avant le début des travaux** et au plus tard le 31 décembre 2019.
Ville de Gland
Mme Anne-Christelle de Savignac
Ch. du Montoly 1, Case Postale
1196 Gland
Tél: 022 354 04 80
Fax: 022 354 04 39
e-mail: ac.de.savignac@gland.ch
- **Toute demande non datée, non signée ou incomplète sera renvoyée à l'expéditeur.**
- La Ville examine la demande et informe le requérant de sa décision relative à l'octroi de la subvention.
- En cas d'octroi, la subvention est promise pour une année.
- Une fois l'installation achevée et dans les trois mois suivant la date de mise en service, le requérant doit transmettre les documents requis pour le versement de la subvention.
- La subvention est versée à l'issue de l'examen des documents transmis et après visite de l'installation par la Déléguée à l'énergie.

Signature

Le soussigné confirme l'exactitude des indications ci-dessus, ainsi que le respect des conditions fixées dans les directives de la Municipalité concernant l'application du règlement sur le fonds communal pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

Lieu et date:

Signature du propriétaire
du bâtiment/de l'installation
(ou son représentant/administrateur):